



OBJECTIFS

- > Répondre aux nouvelles obligations au code de santé publique, de la loi RIST, de la circulaire CLARIS et aux préconisations de la mission LAFORCADE pour le développement des métiers de l'autonomie
- > Devenir acteur d'un nouveau mode de gouvernance
- > Améliorer la qualité et la sécurité des soins en améliorant la qualité de vie au travail de vos équipes



PUBLIC :

- > Directeur établissement
- > Médecin
- > Cadre de santé, IDEC
- > DRH
- > Directeur administratif de pôle
- > Directeur des soins du secteur sanitaire et médico-social



METHODES :

- > Exposés avec apport d'éléments théoriques
- > Pédagogie interactive avec échanges autour de retours d'expérience
- > Présentation de support vidéo

PRE-REQUIS :

- > Être en situation de management



EVALUATION :

- > Pré et post test de validation des acquis
- > Attestation de suivi de formation
- > Supports pédagogiques téléchargeables à l'issue de la formation

Edito

La qualité de vie au travail : un enjeu majeur pour les acteurs de la santé, mais aussi pour la qualité et la sécurité des soins et pour l'attractivité des métiers de la santé.

La crise COVID a bien mis en évidence les facteurs déterminant de la QVT et de la qualité des soins.

Cette prise de conscience a conduit, suite au Ségur de la santé, à une modification du Code de la Santé Publique, à la loi RIST, à la circulaire CLARIS dans le champ du sanitaire et aux propositions de la mission Laforcade dans le champ du médico-social où le management participatif apparaît primordial.

Le pari des mois à venir est de mettre en place les mesures préconisées, ce qui suppose une profonde évolution de la gouvernance, mais aussi du management de proximité et de la formation des managers de la santé et notamment des médecins.

Ainsi cette journée de formation abordera les mesures les plus importantes des nouveaux textes et sera un espace de réflexion pour chaque participant vis-à-vis de l'évolution de son positionnement et de son rôle de manager.

Pr Philippe COLOMBAT, Président AQuAVieS

*De 08h15 à 09h00 : Accueil café
(merci de vous présenter au plus tard à 08h45)*

09h00 à 10h15

CONFERENCE D'OUVERTURE

Présentation de la circulaire du 6 août 2021 à la suite du rapport CLARIS, à la loi RIST et à la modification du Code de la Santé Publique

Co-animée par:

- . Dr Evelyne VESCHAMBRE, pharmacien
- . M. Alain PHILIBERT, Directeur d'hôpital

- Connaitre les nouveaux textes législatifs
- Appréhender les conséquences sur le rôle et la formation des managers

10h15 à 11h00

**Retour d'expériences locales
Echanges et discussions**

Compagnonnage des jeunes professionnels pour une qualité de vie au travail

Présentation du travail réalisé avec l'équipe cadre et soignant(e)s sur la sécurisation de l'arrivée des jeunes diplômé(e)s par un parcours professionnalisant remettant au goût du jour l'esprit du compagnonnage!

Mme Martine SIMON,
Adjointe à la Direction des soins

De 11h00 à 11h30 : Pause-café

De 12h45 à 14h00 : Déjeuner

De 15h15 à 15h45 : Pause-café

ATELIER A - 11h30 à 12h45

RÉFLEXIONS SUR L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE : STRUCTURATION, FONCTIONNEMENT

- > Appréhender l'évolution de la gouvernance hospitalière
- > Quelle place pour les managers de proximité dans cette gouvernance ?
- > Quelles conséquences sur le fonctionnement des pôles ?

Orateur : M. Alain PHILIBERT, Directeur d'hôpital

ATELIER B - 14h00 à 15h15

COMMENT METTRE EN PLACE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET FAVORISER LE FONCTIONNEMENT MÉDICO-SOIGNANT AU SEIN DES SERVICES ?

- > Connaître le modèle de la démarche participative
- > Appréhender les critères de réussite et les résistances à sa mise en place

Dr Fadila FARSI, oncologue

ATELIER C - 15h45 à 17h00

ANIMATION D'ESPACES D'ÉCHANGES PARTICIPATIFS. COMMENT PROTÉGER LA QVT DES MANAGERS ?

- > Quelles sont les règles d'animation d'une réunion participative ?
- > Quels sont les déterminants de la qualité de vie des managers ?
- > Comment un manager peut-il favoriser sa QVT?

Dr Evelyne VESCHAMBRE, pharmacien

INSCRIPTION



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 78 82157 78
auprès du préfet de région d'Ile de France

Uniquement sur notre site :
www.trilogie-sante.com

DROITS D'INSCRIPTION

- 290 euros HT en présentiel
- Ce prix comprend la journée de formation, les pauses-café et le déjeuner.
- 210 euros HT en distanciel

MODES DE REGLEMENT

- Par carte bancaire à l'inscription
- Par virement (RIB sur la facture)
- Par chèque à l'ordre de Trilogie Santé

INFORMATIONS

Votre confirmation d'inscription vous sera envoyée par email, dans lequel vous pourrez télécharger votre facture et votre convention de formation.

LIEU

Hôtel Park Saône
26, rue Félix Mangini / 2, rue des Mûriers
69009 Lyon



PARTAGE D'EXPERIENCES APPEL A COMMUNICATION

Vous avez mis en place des réponses nouvelles et créatives visant à l'amélioration de la qualité de vie de travail dans votre région. Nous vous proposons de venir les partager à l'occasion de ces journées (tout type de support accepté : vidéo, diaporama, ... ou expression libre)

Dossier de participation à transmettre:
contact@trilogie-sante.com

Conditions d'annulation : aucun remboursement ne sera effectué après le 25 novembre 2022. L'annulation doit être adressée par e-mail ou courrier. Tout événement extérieur entravant le bon déroulement de cette journée ne donnera lieu à aucun remboursement.



Besoin d'aide ?
c.declercq@trilogie-sante.com
01 30 09 20 66
Référént Handicap :
c.fahber@trilogie-sante.com



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : action de formation



La formation adaptée aux besoins de proximité

La santé au travail : de l'obligation au plaisir de travailler ensemble



LYON

Vendredi 9 décembre 2022

Proposé en PRÉSENTIEL
ou en DISTANCIEL

En partenariat avec :



Faire équipe pour un travail serein

Avec le soutien de :

